MISE EN PRATIQUE UN CALENDRIER ÉTALÉ SUR DIX ANS

Si une entente de libre-échange est conclue avec les États-Unis, cela ne se fera pas du jour au lendemain. En premier lieu, les négociations elles-mêmes pourraient nécessiter jusqu'à deux ans.

Après quoi, il faut s'attendre à ce que l'application des dispositions adoptées s'étale sur 5 à 10 ans, tant aux États-Unis qu'au Canada, pour permettre aux gouvernements, aux entreprises et à leur personnel de tirer le maximum des nouvelles règles commerciales. Il n'y aura aucune restructuration brutale du marché.